

## **Conseil communal de Jalhay du 21 octobre 2024**

5 points ont été traités en séance publique.

Tout d'abord, le bourgmestre a excusé les 4 conseillers absents (Alison Clément, Alexandre Dauvister, Bastien Laurent et Gauthier Lemaître).

Ensuite, malgré l'abstention de l'opposition, le Conseil a approuvé la modification budgétaire ordinaire n° 1 de l'exercice 2024 du CPAS.

A l'unanimité, le Conseil a :

- approuvé la prorogation pour la démarche 2025 dans le cadre des actions zéro déchet.
- adhéré à l'assurance collective hospitalisation du Service Fédéral des Pensions dans le cadre du Service social collectif.
- approuvé les points portés à l'ordre du jour de l'assemblée générale ordinaire de l'Intercommunale IMIO du 5 novembre 2024.
- approuvé les conditions et le mode de passation des travaux énergétiques à l'école de Jalhay (phase 2 – CECP) – Isolation et détection incendie.

En fin de séance, nous apprenons que le bassin de mobilité Liège Verviers va faire une proposition au TEC d'étendre la liaison express du bus venant de Malmédy et allant vers Verviers ; il y aurait 4 arrêts sur notre commune (à Sart Station Cokaifagne, au parking de covoiturage Arzelier, au carrefour de Sart Centre et au rond-point de Tiège).

Luc Becker, Coordinateur du groupe AC